



Section de la Haute Marne

Le 29 mai 2012

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.23.20

Mèl : fo.ddfip052@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu CAP C du 29 mai 2012

Ont participé en qualité de représentants titulaires FO DGFIP : Jean Marc Vannucci, Anne Marie Botta, Sophie Durand, Véronique Debail et Franck Michel

Suppléants :

Expert : Rachel Sugneau

Après la mise au vote du PV de la CAP du 12 mars 2012 (voté à l'unanimité) ont été abordés :

❖ **Règlement intérieur de la commission administrative paritaire locale n°3 instituée à la DDFIP de la Haute Marne**

FO évoque le point lié à la présence des experts dans les CAPL, en effet il est précisé dans ce règlement que « les experts doivent exercer leurs fonctions dans la direction où sont instituées les commissions". Ce point empêchera Sabine Maria secrétaire adjointe de notre syndicat de siéger en CAPL puisqu'à compter du 1^{er} septembre 2012, l'ensemble des informaticiens (ex CMIB et CMI) dépendront fonctionnellement de la DISI Paris Champagne. Les élus FO ont donc demandé le retrait de ce point. Est évoqué également le point relatif à la consultation des documents nécessaires aux CAPL.

Mme Dupuy répond que le règlement intérieur n'est qu'un règlement intérieur type élaboré par la DGFIP et qu'il ne peut pas faire l'objet d'aucune modification.

Ce règlement est soumis au vote

	FO	SNUI	Administration
POUR			6
CONTRE	5	1	
ABSTENTION			

FO vote contre ce règlement puisque la direction ne peut pas prendre en compte les demandes de modifications.

Mr Colnot nous informe que le passage de AA 2 en AA1 ne relève pas de la CAP locale car les agents ne sont pas assez nombreux, leur dossier sera traité en CAP nationale directement.

❖ Tableaux d'avancement au grade de AAP 2ème classe

11 AA 1^{ère} classe figurent dans la plage d'appel statutaire (PAS), c'est à dire être agents au 5ème échelon de leur grade ayant au moins 6 années de services effectifs dans leurs grades.

8 AA 1^{ère} classe figurent dans la plage utile de sélection (PUS) (à savoir que c'est la DG qui déterminent les critères de sélection et que ceux ci sont inconnus de la DDFIP), la direction propose l'ensemble de ces agents à l'avancement au grade de AAP 2ème classe.

Les élus FO DGFIP ont expliqué qu'ils auraient souhaité que l'ensemble des agents figurant dans la PAS soient retenus pour l'avancement.

Seuls les élus AA2 et AAP 2ème classe votent soit 4 titulaires.

	FO	SNUI	Administration
POUR	4	Ne vote pas	4
CONTRE			
ABSTENTION			

C'est la CAP nationale qui actera ou non ces propositions le 29 juin 2012 (si vous souhaitez que votre dossier soit défendu, contactez nous !)

❖ Tableaux d'avancement au grade de AAP 1^{ère} classe

17 AAP 2ème classe figurent dans la plage d'appel statutaire (PAS), c'est à dire avoir 2 ans d'ancienneté dans le 6ème échelon et compter au moins 5 ans de services effectifs.

9 AAP 2ème classe figurent dans la plage utile de sélection (PUS) et la direction propose l'ensemble de ces agents à l'avancement en 1^{ère} classe.


Les élus FO DGFIP ont rappelé qu'ils auraient souhaité que l'ensemble des agents figurant dans la PAS soient retenus pour l'avancement.

Seuls les élus AAP 2 ème et 1ère classe votent

	FO	SNUI	Administration
POUR	4		5
CONTRE		1	
ABSTENTION			

C'est la CAP nationale qui actera ou non ces propositions le 4 juillet 2012 (si vous souhaitez que votre dossier soit défendu, contactez nous !)

M. Colnot nous informe que 3 agents de catégorie C filière Gestion Publique seront affectés au 1er juin 2012 au département. Leur affectation ne relevant pas de la CAP, la direction les a affectés sur les Trésoreries de Bourbonne les Bains, Vignory et St Dizier collectivités. Leur stage pratique se déroulera à compter du 4 juin à Nevers pour 6 semaines. Leur arrivée sera donc effective à partir du 23 juillet 2012.

BULLETIN D ADHESION	
	Prénom :

Affectation :	
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP	
Fait à	Le
SIGNATURE	

Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP - Section de la Haute Marne
Email : fo.ddfip052@dgfip.finances.gouv.fr